

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21576 - 80ÈME ANNÉE

Déclaration du Comité central du PCR

PCR : « Polémique sur le 20 décembre : ne pas laisser prospérer »

Le Comité central du Parti communiste réunionnais s'est réuni ce samedi 22 juin et a adopté une déclaration suite aux « propos indignes tenus par le maire de la Plaine des Palmistes » le 10 juin, au sujet du 20 décembre, date commémorative de l'abolition de l'esclavage à La Réunion. Le CC du PCR demande que l'État destitue cet élu. « Le PCR réclame depuis toujours une plus grande place à l'histoire, la culture et la langue réunionnaise dans les contenus pédagogiques », poursuit la déclaration du CC. La direction du PCR rappelle que « la loi dit que le 20 décembre, date officielle de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, est un jour férié et chômé ». En conséquence, le PCR demande aux maires de refuser toute dérogation permettant à un commerce d'ouvrir le 20 décembre. Afin d'accompagner les maires, le PCR appelle citoyens et associations et syndicats à la création d'un groupe suffisamment fort pour faire aboutir cette revendication légitime.

Ce lundi 10 juin 2024 une polémique a vu le jour, suite à des propos indignes tenus par le maire de la Plaine des Palmistes. Ce dernier a remis en cause notre passé esclavagiste et la commémoration de son abolition.

Le Parti Communiste Réunionnais, dont les dirigeants et les militants ont été le fer de lance de la reconnaissance officielle de l'esclavage crime contre l'humanité et qui ont été à l'initiative de la loi qui fait du 20 décembre un jour férié chômé, ne pouvait se contenter d'une simple réaction « à chaud ». C'est pourquoi, une partie du comité central s'est réunie exceptionnellement, ce matin au Port et vous livre le compte-rendu de ses réflexions.

1 — Le contexte

Nous sommes Réunionnais, descendants d'esclaves ou pas, d'engagés, venus d'Asie, d'Afrique, d'Europe,

de Madagascar, des Comores et d'autres régions du monde. Malgré une période éprouvante et meurtrière pour nos ancêtres, la population réunionnaise a trouvé une forme de résilience et notre vivre-ensemble est désormais reconnu. Nous avons une histoire commune, en partage. Entendre un maire réunionnais, remettre en cause ce chemin parcouru en disant que l'esclavage et le 20 décembre font partie d'un temps révolu et qu'il faut les mettre aux oubliettes, est ignoble !

Depuis quelques années, nous voyons apparaître sur notre territoire des partis politiques et divers groupements qui ne correspondent pas aux valeurs que défendent les Réunionnaises et les Réunionnais. Nous regrettons que les portes leur soient si grandes ouvertes ici (médias, associations,...). Le RN (Rassemblement National), dont ce maire est le responsable local, est le parti qui, de tout temps, a refusé de reconnaître la responsabilité de la France dans l'esclavage et de classer ce régime politique comme crime contre l'humanité. Même si d'autres membres locaux ont condamné les propos tenus, cela reste une ligne idéologique du RN, une ligne dangereuse dans notre quête pour la dignité de notre peuple, pour la connaissance de notre histoire et pour le devoir de mémoire dû à tous les peuples.

2 — Des réactions d'indignation qui dépassent nos frontières

Les indignations suscitées par le maire de la Plaine des Palmistes a dépassé nos côtes réunionnaises.

En Guadeloupe, des députés socialistes choqués, ont publié le jour-même un communiqué.

Sur Outermer360, on peut lire la tribune de 34 jeunes ultramarins engagés et huit sénatrices et sénateurs de droite de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de Mayotte et de La Réunion.

De son côté, Jean-Marc Ayrault, président de la Fon-

dation pour la mémoire de l'esclavage, a aussi réagi. Quant à la chaîne qatari Al Jazeera, elle a publié sur son compte Instagram AJ+français un reportage, qui a été énormément commenté. Parmi les commentateurs :

Jr2Dallas1 : « on demande pas aux juifs d'oublier Auschwitz ».

Kaloumoff : Des siècles de souffrances, suivi d'apartheid, de ségrégation, de colonisation avec des séquelles jusqu'à aujourd'hui pour qu'un mec qui s'appelle Johnny nous demande d'oublier.

Nawelinparis : Le RN est arrivé en tête dans les outremer ba voilà le résultat pour qui vous avez voté ! Sanctionner Macron évidemment mais pas en votant RN faut arrête

Ces propos montrent que des élus d'extrême droite n'ont pas leur place dans nos territoires ultramarins, déjà très fragiles.

3 — Plus que l'indignation : le Respect de la loi et la tolérance zéro !

- Parmi ces réactions qui dépassent les frontières de La Réunion, il n'y a pas celle du représentant de l'État à La Réunion, le Préfet. Nous demandons que cet élu soit sanctionné. Nous demandons que le préfet et les autorités de tutelles agissent en responsabilité, jusqu'à la **destitution de cet élu**. Que son cas serve de leçon. Déjà, nous demandons aux citoyens Réunionnais, de voter contre ce parti politique dès le vote de ce dimanche 30 juin. Ne soyez pas les fossoyeurs de l'histoire de vos ancêtres.

- Le PCR ne peut pas se satisfaire de la seule sanction contre un élu qui ignore son histoire, qui ignore la loi. Notre histoire n'est pas enseignée. Si elle connue dans la société réunionnaise, c'est grâce à des associations, des actions politiques ou citoyennes. L'Éducation Nationale ne joue pas son rôle. **Le PCR réclame depuis toujours une plus grande place à l'histoire, la culture et la langue réunionnaise dans les contenus pédagogiques.** Les Réunionnais sont privés de la connaissance de leur histoire et de leur géographie. Cela ne peut plus continuer.

- En attendant, une loi existe et nous demandons qu'elle soit respectée. La loi dit que le 20 décembre, date officielle de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, est un jour férié et chômé. C'est un jour de commémoration. **Aussi nous demandons que ce 20 décembre 2024, il y ait zéro tolérance, zéro dérogation à la loi ! Nous demandons aux maires de toutes les communes de n'accorder aucune dérogation qui empêcherait les Réunionnaises et Réunionnais de se recueillir, comme il se doit, ce jour-là.**

Rappelons que ce sont les maires qui délivrent les dérogations pour l'ouverture exceptionnelle des commerces.

- Enfin, nous allons soutenir l'initiative des maires. **Nous faisons appel à l'ensemble des citoyens, aux collectifs organisés, aux associations, aux politiques et surtout aux syndicats, pour constituer un groupe qui sera suffisamment fort pour faire aboutir cette revendication légitime.** Nous en appelons particulièrement aux syndicats car c'est bien du combat des syndicalistes qu'est né cette loi. Nous rappelons que ce sont les responsables de la CGTR Bâtiment, menée par Bruny Payet, qui ont obtenu ce jour férié dans les conventions collectives bien avant le vote de la loi en 1983.

C'est aussi en hommage à leurs luttes que nous nous sommes réunis aujourd'hui, en session exceptionnelle, et que nous faisons ces propositions.

Pour le groupe de travail :

Julie Pontalba

*** Voici des personnes qui ont participé au groupe de travail : Camille Dieudonné, Ginette Sinapin, Alain Dreneau, Ninine Michaud, Pascale David, Mario Ivaha, François Valeama, Juany Gibraltar, Philippe Pothin, Étienne Fruteau, Benoît Blard, Julie Pontalba.**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Meeting de la Plateforme réunionnaise de la gauche à Sainte-Suzanne

Maurice Gironcel : « immense succès pour notre campagne législative ! »



À une semaine du premier tour des législatives anticipées, la Plateforme réunionnaise de la gauche tenait hier son second meeting. Rendez-vous était donné à Sainte-Suzanne pour une grande réunion de soutien aux candidats de la Plateforme PCR-PS-Banian-EELV-Ansamb-Cilaos dans la 6e circonscription : Alexandre Lai-Kane-Chéong et sa remplaçante Florence Chane Tune, membres du parti Croire et Oser. Une candidature intitulée « Union contestataire ». Un nombreux public a participé à cet événement.

Le second meeting de la campagne des élections législatives anticipées de la Plateforme réunionnaise de la gauche a connu hier un grand succès à Sainte-Suzanne.

Les organisateurs ont annoncé plus de 400 participants dans la cour de Monsieur Bergamain Velliama, située au centre-ville.

Après un premier meeting de lancement à Sainte-Be-

noît dans la 5e circonscription la semaine dernière, ce second meeting concernait la 6e. Les candidats de la Plateforme PCR-PS-Banian-EELV-Ansamb-Cilaos sont Alexandre Lai-Kane-Chéong et sa remplaçante Florence Chane Tune, membres du parti Croire et Oser. Leurs affiches placent leur candidature sous le titre « Union contestataire ».

Outre Maurice Gironcel au nom du PCR, d'autres membres de la Plateforme sont intervenus : « Patrice Selly (Banian), Éricka Bareigts (PS), Olivier Hoarau (Ansamb). Ces quatre intervenants sont également maires. René Sotaca, conseiller général PCR du canton de Sainte-Suzanne/Cambuston a également pris la parole.

« Nous remercions également les membres de la Plateforme pour leur présence et leur engagement à nos côtés. Ensemble, nous faisons la démonstration de notre détermination et de notre unité.

Encore une semaine pour faire gagner notre candidat Alexandre Lai-Kane-Chéong », a déclaré Maurice Gironcel.

Oté

In drol manyèr pou évalyé bann marmaye

Mézami, zot i koné lédikasyon nassyonal, kan i mète in métode sansa in travaye an plass, zot i évalyé-koméla i fé sa, avan téi fé pa, téi kontante fé pass légzamin pou oir si wi gingn sansa wi gingn pa oute diplom... Dizon in lévalyassion sa i pé z'ète bon konm pa, suivan la kalité lo test épi suivan la manyèr bann marmaye i konpran sa — dizon lo degré d'konprénur.

Moin la assist in pé lo féklèr lofis la roganiz avèk in fakilté laba Bordeaux é bann amontrèr téi vien galman pou rakonte zot lékspèryanss dann in klass pti marmaye. Wala kossa in madam, amontrèz, la rakonte anou dsi in tèt pou konète si bann pti marmaye i rotrov azot bien dann léspass : dossi, dossou, anlèr, atèr par dsu, par dsou.

Si mi tronp pa i apèl sa lo test lo Pyéd'boi-Baum pars dann lalang bann zlman baum i vé dit pyé d'boi. Donk lo madam amontrèz la fine travaye in bon koupe de tan, kan bann zévalyèr i pass dann son klass donk i évalyé bann marmaye avèk bann pti déssin. Kan lé fini bann zévalyèr i évalyé — sa mèm zot travaye ! — é i di avèk l'amontrèz lo rézilta lé katastrofik. Mèm pa vin pour san bann marmaye la réissi lo test. Lo l'amontrèz i rès bète épi èl i domann an èl mèm kossa èl la mal fé, kèl koté èl la tronpé... ankòr bien èl la pa mète sa dsi la kouyoniss bann marmay ! Pars in pé nora fé konmsa

Astèr, èl i di akòz pa mète lo bann késtyon dann la lang kréol ? Sé sak èl i fé épi demounè i ède aèl, i done kou d'min — anfin in min i lav l'ote ! — Aprés a i rofé lo tèt é so kou issi pliss moityé bann marmaye i vien abou réponn bien bann késtyon... Lé korèk !

Oui mé astèr konbien marmaye la pass so bann tèt torte-torte, in bon pé santène biensir La Rényon é avèk kèl konklizyon ? Pètète va dir : marmaye kréol lé kouyon konm la line de mars lé ron, assiréman... Mi koné pa sak zot i anpanss de sa, mé sirésèrtin si lo marmaye néna franssé konm lang matèrnèl li doi gingn bien fé son tèt épi gingn in bon l'évalyassion — mé si son lang sé lo kréol ébin li lé bordé d'avanss... In bon rézon, pou fé bann tèt dann la lang bann marmaye i ansèrv é pa dann franssé sistématikman.

A bon antandèr, salu !

Justin